

60 La séance est Webdiffusée en direct et sera également disponible dès demain sur le site de l'OCPM à la page de la consultation. Les transcriptions des présentations seront également mises en ligne dans les jours qui suivront.

65 Si pour une raison ou une autre, des inexactitudes se glissent dans les interventions, les représentants du service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal pourront user de leur droit de rectification par écrit dans les 48 heures. Les rectifications seront disponibles sur le site de l'Office à la page de la consultation.

70 À la suite des séances d'audition des opinions, les commissaires procéderont à l'analyse de l'ensemble de l'information soumise dans le cadre de la consultation. Ils en feront rapport et formuleront des recommandations.

75 Le président de l'Office soumettra le rapport à la mairesse de la Ville de Montréal, rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard.

80 Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative, les décisions finales appartenant aux élus.

Mme NOÉMIE PASCAL

Partenariat du Quartier des Spectacles

LA PRÉSIDENTE :

85 Alors sans plus tarder, nous accueillons notre première intervenante. Si vous voulez vous présenter et mentionner le nom de l'organisme que vous représentez, s'il vous plaît.

Mme NOÉMIE PASCAL :

90 Oui, bonjour, donc je suis Noémie Pascal, conseillère au développement stratégique au Partenariat du Quartier des Spectacles.

LA PRÉSIDENTE :

95 Alors je vous souhaite vraiment la bienvenue. Merci de partager vos idées avec nous. Vous avez dix minutes, je vous le rappelle. Avez-vous besoin que je vous fasse un petit signe lorsqu'il reste deux minutes?

Mme NOÉMIE PASCAL :

100 D'accord, oui. Je veux bien.

LA PRÉSIDENTE :

105 D'accord, j'irai comme ça.

Mme NOÉMIE PASCAL :

Merci.

110 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, on y va.

115

Mme NOÉMIE PASCAL :

120 Bien merci à vous de prendre le temps de nous écouter. C'est un plaisir pour moi
aujourd'hui donc de présenter les recommandations du Partenariat du Quartier des
Spectacles.

125 Pour commencer, je vais faire une très brève présentation de l'organisation que je
représente. Donc, le Partenariat du Quartier des Spectacles a comme mission de
contribuer, donc on est un organisme à but non lucratif, et notre mission c'est de contribuer
au développement et aussi à la mise en valeur culturelle du Quartier des Spectacles.

Donc on mène notre mission en travaillant en collaboration avec les pouvoirs
publics, mais aussi avec l'ensemble des personnes qui interviennent sur notre territoire.

130 Ça fait maintenant 20 ans que le Partenariat du Quartier des Spectacles contribue
donc à transformer le Centre-Ville de Montréal. Parmi les transformations qu'on a vues
naître, qu'on a accompagnées, on peut penser par exemple au réaménagement de la
Place des Festivals.

135 On pense aussi à la rue Sainte-Catherine qui est piétonnisée de façon continue
entre Bleury et Saint-Laurent. On pense à la revitalisation de la place Émilie-Gamelin,
également à l'esplanade Tranquille avec sa patinoire réfrigérée sur laquelle se trouve
différentes animations.

140 Donc le mémoire qu'on a déposé dans le cadre de cette consultation, a été
alimenté par plusieurs travaux que nous avons menés au courant des dernières années
sur différentes thématiques avec l'ensemble des membres.

145 Le Partenariat peut compter 85 membres qui sont des secteurs culturels, communautaires, éducatifs, touristiques. On consulte également les résidents. Donc, c'est un peu tous ces échanges que nous avons avec le milieu qui a pu orienter et teinter nos recommandations aujourd'hui.

150 Petit rappel maintenant de ce qu'est le Quartier des Spectacles. Donc, le Quartier des Spectacles est d'un kilomètre carré au Centre-Ville de Montréal, qui est délimité au nord par Sherbrooke, au sud par René-Lévesque et d'ouest en est, on retrouve City Councillors et Saint-Hubert.

155 Donc, on parle souvent du pôle Est et du pôle Ouest du Quartier des Spectacles. Du côté du pôle Ouest, c'est le secteur Place des Arts. Du côté du pôle Est, c'est le Quartier Latin.

160 Donc le Quartier Latin, le territoire du Quartier Latin s'inscrit à l'intérieur du territoire du Quartier des Spectacles et vous allez voir certaines recommandations que nous allons adresser aujourd'hui vont spécifiquement pour ce secteur.

165 Donc sur ce kilomètre carré, nous retrouvons huit places publiques, une patinoire réfrigérée, 50 festivals par année, 80 lieux de diffusion culturelle, plus de 50 activités culturelles par jour ce qui en fait le territoire en Amérique du Nord avec la plus dense, la plus forte concentration d'activités culturelles. Tout ça rassemble six millions de festivaliers annuellement. On peut compter aussi 15 000 résidents, 25 000 travailleurs, 50 000 étudiants.

170 Maintenant, la question qu'on s'est posée au moment de réfléchir au PUM est la suivante : Que sera le Quartier des Spectacles en 2050 dans l'œil du Partenariat du Quartier des Spectacles?

175 Donc, on voit bien sûr un quartier dans lequel les espaces publics permettent de maintenir et de pérenniser l'activité des festivals. On pense aux espaces pour diffuser les événements, mais on pense aussi aux espaces logistiques pour répondre aux besoins des personnes, des artisans de tous ces événements, des promoteurs de festivals, entre autres.

180 Mais on voit aussi un quartier en 2050 qui fait partie du patrimoine montréalais. Pourquoi? En fait, c'est une chose qui nous semble à la fois naturelle, essentielle et incontournable parce qu'en 2050, le Partenariat du Quartier des Spectacles, donc le Quartier des Spectacles va souffler ses 50 bougies et plusieurs des institutions sur son territoire vont être proche de leur centenaire. Donc, ça nous semble vraiment incontournable alors d'avoir cette reconnaissance en 2050.

185 La contribution attendue du PUM pour atteindre cette vision, mais c'est d'abord que le PUM mette la table à l'entrée du Quartier des Spectacles et de ses institutions dans le patrimoine montréalais pour assurer le maintien de ses actifs.

190 Et c'est aussi plus largement que la dimension culturelle de la Ville soit transversale à la construction du Montréal 2050, au même titre que les dimensions sociales, durables et économiques.

195 Donc, on souhaite voir une plus grande présence de la culture dans l'ensemble de la planification de la Ville, non seulement pour le bénéfice du Quartier des Spectacles, mais aussi pour le bénéfice de l'ensemble du milieu culturel, l'ensemble des citoyens également qui bénéficient de cette vitalité.

200 Au-delà de cette vision qui est inscrite et très proche des fondements mêmes de l'identité du Quartier des Spectacles, cette réflexion autour du PUM 2050 nous a fait articuler notre vision aussi autour de trois piliers, des piliers qui ont servi ensuite à

déterminer nos recommandations. Donc, je vais commencer par vous présenter ces trois grands piliers qui sont le socle aux recommandations et les recommandations viendront par la suite.

205

Donc premièrement, 2050, on voit un Quartier des Spectacles à faible émission. Donc on pense ici à piétonnisation, végétalisation accrue, une plus grande fluidité à l'intérieur du territoire, mais aussi au-delà des limites du territoire.

210

Deuxièmement, on pense à un Quartier des Spectacles avec une offre culturelle accessible et vivante. On pense ici au maintien de la gratuité des événements dans les espaces publics.

215

On pense aussi à la contribution du quartier à la vitalité nocturne de la Ville de Montréal. On pense aussi à une effervescence culturelle, non seulement en période estivale, mais tout au long de l'année, y compris dans la saison froide.

220

Troisièmement, on voit le pôle Est du Quartier des Spectacles, donc le quartier Latin comme le berceau de la culture et des savoirs montréalais. Si on retourne 20 ans en arrière à la création du Quartier des Spectacles, on peut voir qu'il y a eu énormément de transformations du côté du pôle Ouest, avec la Place des festivals notamment, tout autour de la Place des Arts.

225

Mais on peut imaginer alors que dans les prochaines années, les prochaines décennies, c'est le pôle Est qui gagnerait à être développé. Dans le fond, on souhaiterait pouvoir mettre en valeur le plein potentiel du Quartier Latin puis aussi de toutes les institutions qui s'y trouvent.

230

Maintenant, au niveau des recommandations, première recommandation donc liée à un Quartier des Spectacles à faible émission. Nous recommandons de désigner le

Quartier des Spectacles comme secteur d'opportunité de la zone centre au PUM et d'en faire un secteur à faible émission.

235 Donc, si on veut faire de Montréal une ville verte, une ville résiliente en 2050, il est impératif d'envisager une transformation du Quartier des Spectacles notamment dans ce secteur ouest de la Place des Arts.

240 On est très optimistes et enthousiastes parce qu'on a réalisé des études, notamment en 2022, qui nous ont permis de voir à quel point l'écosystème était prêt à faire des changements. On pense ici, par exemple, à une zone piétonne consolidée autour de Sainte-Catherine et Jeanne-Mance. On pense aussi au développement d'une stratégie de verdissement du domaine privé, entre autres.

245 Donc, ces grands chantiers, qui seraient à mettre en œuvre, bénéficieraient de l'expérience des intervenants sur le territoire, mais aussi seraient portés par les fortes ambitions de transformation qui animent donc tous ces acteurs.

250 Deuxième recommandation liée à une offre culturelle accessible et vibrante. Donc, nous recommandons d'identifier des portions du Quartier des Spectacles au sein d'un réseau de secteur de vitalité nocturne vibrant et novateur.

255 Il y a quelques mois, à la suite de la consultation menée autour du projet de politique de la vie nocturne montréalaise, les commissaires ont recommandé au conseil municipal d'inscrire le potentiel de création de zone de vitalité nocturne dans le futur plan d'urbanisme et de mobilité montréalais.

Donc on estime qu'il est crucial de renforcer cette dimension dans le PUM. On a identifié dans le Quartier des Spectacles certaines zones qui seraient particulièrement

propices, donc qui a un fort potentiel. On pense à la rue Saint-Denis, à la rue Sainte-Catherine, au boulevard Saint-Laurent.

Donc on juge essentiel par ailleurs de souligner l'importance de ne pas concentrer l'entièreté de l'activité nocturne dans cette zone du Quartier des Spectacles, mais de préserver l'équilibre des fonctions à l'intérieur de ces secteurs, mais aussi dans les autres quartiers de la métropole.

Troisième recommandation qui est liée au secteur du Quartier Latin comme berceau de la culture et des savoirs montréalais. Notre recommandation ici est de revisiter et mettre à jour le Programme Particulier d'Urbanisme du Quartier Latin, le PPU de quartier Latin a été adopté la Ville de Montréal en 2013. Plusieurs de ces éléments, objectifs, orientations sont en grande partie bien pertinents encore aujourd'hui, mais il serait grand temps de le mettre à jour.

Le territoire, le visage du Quartier Latin a beaucoup évolué, mais aussi ce qui est très encourageant en ce moment c'est de voir la très grande mobilisation des acteurs sur cette partie du territoire du Quartier des Spectacles.

Nous avons aussi quelques recommandations en vrac au-delà de ces grandes recommandations qui sont ancrées dans les piliers, nos trois piliers de vision pour le Quartier des Spectacles 2050.

On pense à une mutualisation de la collecte de données, à valoriser la contribution des concepteurs dans les espaces publics, aussi assurer une offre de transport collectif conséquente depuis et vers le Quartier des Spectacles. On sait qu'il y a 28 % des billets vendus au Québec en culture, sont dans le Quartier des Spectacles. Donc, il y a des besoins incontournables à ce niveau-là.

Et finalement, de renforcer la concertation des acteurs institutionnels majeurs dans les décisions qui touchent le territoire.

290

Donc, voilà les grandes lignes de nos recommandations comme Partenariat du Quartier des Spectacles pour le PUM 2050. Dans le mémoire, vous pourrez observer que pour chacune de ces grandes recommandations, on a une liste de suggestions d'actions qui seraient à mettre en œuvre.

295

LA PRÉSIDENTE :

Alors je vous rassure, nous avons lu. J'aurais dû vous le dire. Nous avons lu justement tout ça. Je suis désolée de devoir vous forcer à terminer, mais c'est la justice envers tout le monde. Alors...

300

Mme NOÉMIE PASCAL :

Oui, tout à fait. Il n'y a pas de problème.

305

LA PRÉSIDENTE :

Voilà, un peu comme dans la proposition de projet de PUM. Alors donc nous avons quelques questions à vous poser. Je commencerais avec votre, dans le prolongement de votre recommandation numéro 1, donc désigner le quartier à titre de secteur d'opportunité.

310

La sous-recommandation 1.1 d), vous parlez de déploiement d'une stratégie d'aménagement de seuils d'entrées végétalisés. Où est-ce que vous les verriez ces seuils d'entrées en fait?

315

Mme NOÉMIE PASCAL :

320 En fait, c'est simplement de s'assurer – je ne pourrais pas vous dire exactement sur le plan du quartier où est-ce qu'on pourrait les voir – ce serait à évaluer en fonction des besoins de l'utilisation du territoire par les promoteurs d'événement.

325 Vous savez c'est un territoire qui est complexe à ce niveau-là, mais on pourrait l'imaginer, par exemple, sur la rue Sainte-Catherine, en fait sur la rue Sainte-Catherine, on pourrait le voir aussi au coin de, donc, Sainte-Catherine et Bleury, mais on pourrait le voir aussi du côté du pôle Est.

LA PRÉSIDENTE :

330 Oui.

Mme NOÉMIE PASCAL :

335 Donc ce serait vraiment de réfléchir à une façon de végétaliser avec des structures qui sont selon l'état de la piétonnisation permanente ou continue, des structures qui pourraient accueillir les visiteurs, mais aussi marquer cette entrée dans une zone à faible émission et engagée dans la transition.

LA PRÉSIDENTE :

340 Alors je vais essayer de vous poser des questions en vrac.

Mme NOÉMIE PASCAL :

345 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

350 Alors à 1.5 aussi, toujours dans la même recommandation, donc vous parlez de développer une stratégie de préservation et de mise en valeur du patrimoine architectural des bâtiments à factures postmodernes et contemporaines du secteur.

Est-ce qu'il y a des immeubles ou des bâtiments qui seraient prioritaires?

Mme NOÉMIE PASCAL :

355 On a fait récemment une étude pour une mise en valeur, par exemple, avec un plan lumière des bâtiments du Quartier des Spectacles. Donc, on pourrait, je ne peux pas vous les nommer en ce moment, mais on pourrait faire référence à cette recherche et à cette étude qui a été faite.

360

LA PRÉSIDENTE :

Et elle est disponible cette étude?

365

Mme NOÉMIE PASCAL :

On pourrait la partager, on pourrait vous la partager.

LA PRÉSIDENTE :

370

Donc, ce serait gentil.

375

Mme NOÉMIE PASCAL :

Oui.

380

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Dernière question très, très rapidement. Vous avez parlé de l'importance de la dimension culturelle qui doit être transversale. Est-ce que vous trouvez que la dimension culturelle a une place, la place qui lui revient dans la proposition dans le projet de PUM?

385

Mme NOÉMIE PASCAL :

Bien on a l'impression qu'elle pourrait être un peu plus présente, vraiment de la reconnaître au même titre que toutes les autres dimensions transversales qu'on peut imaginer. La culture et c'est une façon de lier les quartiers, de lier le territoire, la présence de l'art public, mais aussi de lier les gens. Donc, on voudrait appuyer justement, on aurait cette demande, qu'elle soit plus présente à toutes les étapes de façon transversale.

390

LA PRÉSIDENTE :

395

Bien. Merci. Lise?

LA COMMISSAIRE :

400

Oui, bonjour. J'aurais une question qui se rapporte à la recommandation 2, qui était : Identifier des portions du Quartier des Spectacles au sein d'un réseau de secteur de vitalité nocturne vibrant et novateur. À la recommandation 2.2, vous parlez de la mise en place d'un projet pilote de transport collectif nocturne intermédiaire qui permet de desservir

405 les usagers hors les heures de service. Est-ce que vous avez une idée ou des exemples de projets pilotes de transport semblables qui vous animent?

Mme NOÉMIE PASCAL :

410 Je n'ai pas, moi-même, je n'ai pas personnellement en tête des exemples de projet pilote, mais ça fait plusieurs années qu'on réfléchit à cette notion de faire travailler ensemble aussi les différents diffuseurs sur, les grandes institutions, différents diffuseurs sur les quartiers pour essayer de cibler les moments critiques où on pourrait avoir justement un service accru pour desservir, mais on pourrait également si vous... si ça vous intéresse, on pourrait vous revenir avec certains éléments à ce sujet-là aussi.

415

LA COMMISSAIRE :

Oui, ça serait apprécié. Merci. Oui, j'avais une demande, en fait...

420 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

LA COMMISSAIRE :

425

À la page 15, c'est plutôt une demande de document. 15. Oui, au dernier paragraphe, vous faites référence au mémoire déposé à la commission pour comprendre pleinement votre position sur la vitalité nocturne, est-ce que c'est possible de déposer ce mémoire-là également?

430

Mme NOÉMIE PASCAL :

435 Oui, bien sûr.

LA COMMISSAIRE :

440 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

445 **Mme NOÉMIE PASCAL :**

Merci.

LE COMMISSAIRE :

450

Oui, merci. Merci de votre présentation. Dans votre vision 2050 du développement du quartier, vous, vous avez une recommandation de renforcer la concertation des acteurs institutionnels. On parle de l'UQAM, la Place des Arts, le Cégep du Vieux Montréal, la Grande Bibliothèque, Complexe Desjardins.

455

Quand on dit « renforcer » est-ce que ce... comment ça fonctionne? Est-ce qu'il y a un comité? Est-ce qu'il a une... cette concertation existe déjà? Il faut...

Mme NOÉMIE PASCAL :

460

Il y a... sur le... dans le Partenariat du Quartier des Spectacles assure un rôle facilitateur avec l'ensemble des acteurs sur son territoire, y compris l'ensemble des

institutions. Donc, on peut jouer un rôle à ce niveau-là, mais les institutions sont elles-mêmes, je pense très, très impliquées et investies la transformation de la Ville.

465 Alors c'est au niveau également simplement de la, vous pouvez également, on conseille de les inclure dans l'ensemble des procédures à titre d'institution avec chacune leur identité propre également.

LE COMMISSAIRE :

470 Et dans la planification d'évolution du côté Est, en particulier la place Émilie-Gamelin, il y a des préoccupations aussi. On connaît la population du secteur, est-ce qu'on... Comment on peut planifier l'évolution de la place Émilie-Gamelin en particulier, tout en étant vigilant sur, par exemple, les populations plus fragilisées ou plus
475 marginalisées?

Mme NOÉMIE PASCAL :

480 Bien la clef probablement c'est de travailler avec les organismes communautaires qui sont sur le secteur et qui connaissent très bien les différentes populations qui fréquentent ce secteur.

485 Le modèle des jardins Gamelin, donc les jardins Gamelin c'est une programmation culturelle qui se tient pendant tout l'été, maintenant on a également quelque chose l'hiver. Ça nous permet nous-mêmes, donc le Partenariat du Quartier des Spectacles, de travailler avec une multitude d'organismes communautaires qui nous aident et qui nous soutiennent énormément dans toutes nos interventions.

490 Donc, ce serait notre recommandation. C'est de continuer à travailler avec les
acteurs du territoire qui sont très bien placés pour faire face à ces enjeux et nos outils à ce
sujet-là.

LA PRÉSIDENTE :

495 Lorsque vous parlez de tiers-lieux dans votre mémoire, est-ce que ces tiers, en fait,
ces tiers-lieux, est-ce qu'ils seraient utiles uniquement à des artistes, des ateliers d'artistes
ou est-ce que... comment vous les positionner et à quelle clientèle vous pensez lorsque
vous pensez aux tiers-lieux?

500 **Mme NOÉMIE PASCAL :**

Les tiers-lieux, dans les recommandations ici, sont effectivement liés à l'accueil
d'artistes, mais on peut imaginer aussi, on pourrait imaginer du côté de Gamelin, on a
l'esplanade Tranquille qui est un tiers-lieu et qui connaît, je pense, un grand succès pour
505 l'ensemble des citoyens. On pourrait imaginer également du côté du pôle Est, un lieu qui
pourrait être rassembleur à ce même titre.

LA PRÉSIDENTE :

510 D'accord. Est-ce que vous avez d'autres questions? Très bien. Alors, merci
beaucoup d'avoir pris la peine de venir discuter avec nous. Et bien on va attendre les
documents que que vous voudrez bien nous faire parvenir et ce sera disponible bien sûr
sur le site de la consultation.

515 **Mme NOÉMIE PASCAL :**

Parfait. Merci pour votre écoute.

LA PRÉSIDENTE :

520 Alors merci infiniment. Bonne fin de journée. Au revoir. Alors nous revenons donc dans quelques instants pour la prochaine présentation.

M. CHARLES MALLORY ET M. GEORGES HÉBERT

525 STOP

LA PRÉSIDENTE :

530 Alors bonjour. Merci de vous présenter et de préciser aussi l'organisme que vous représentez. Oui.

M. GEORGES HÉBERT :

535 Nous sommes... mon nom est Georges Hébert, mon collègue est Charles Mallory. Nous sommes ici de la part du groupe STOP qui est fort probablement le plus ancien groupe écolo de la Ville de Montréal créé en... littéralement en... incorporé en 1970 et actif depuis.

540 **LA PRÉSIDENTE :**

545 Alors un petit instant, je vous interromps tout simplement pour vous rappeler que vous avez dix minutes pour présenter. Les commissaires disposeront ensuite de dix minutes pour vous poser des questions. Avez-vous besoin que je vous indique qu'il vous reste deux minutes?